



الهيئة المغربية لسوق الرساميل
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX



Communiqué de presse

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public qu'elle a visé en date du 16 décembre 2016 une note d'information relative à l'augmentation de capital de COSUMAR au titre d'une opération de fusion-absorption de SUCRAFOR.

Cette opération est réservée aux actionnaires actuels de SUCRAFOR.

L'augmentation de capital porte sur un total de 83 716 actions qui seront émises selon les modalités suivantes :

- Parité d'échange : 7 actions de COSUMAR pour 5 action SUCRAFOR;
- Montant global de l'opération y compris prime d'émission : 133 221 667,5 DH ;
- Prix d'émission : 246 DH par action ;
- Valeur nominale : 10,00 DH par action ;

Cette opération sera soumise à l'approbation des Assemblées des actionnaires de SUCRAFOR et de COSUMAR devant se tenir le 30 décembre 2016.

Un extrait de la note d'information sera incessamment publié dans un journal d'annonces légales.

La note d'information visée par l'AMMC est tenue à la disposition du public :

- aux sièges de COSUMAR et de SUCRAFOR;
- au siège d'Attijari finance Corp., organisme conseil de l'opération;
- au siège de la Bourse de Casablanca.

Enfin, elle est également disponible sur le site de l'AMMC (www.ammc.ma).

CONTACT AMMC :

Tél : 05 37 68 89 71

E-Mail : OperationsFinancieres@ammc.ma

CP/EM/043/2016